



deux Accidents auto au tiers

Par **tiger36**, le **13/03/2010** à **09:43**

voilà j'expose mon problème peut être je trouverai une solution ici
j'ai été il ya des mois frappé par une voiture dans un feu rouge et le gars s'est arrêté je suis partie chercher le papier pour faire le constat il s'en va je n'ai pas eu le temps de prendre son matricule, je suis parti aux flics il m'a dit que ça servait à rien et le fait qu'il s'arrête ça élimine le délit de fuite, j'ai appelé mon assureur il m'a dit qu'au tiers il n'allait rien faire surtout qu'il n'y a rien

je prend ma voiture je fais le minimum de réparations...

après quelques mois en rentrant dans un rond point une personne qui voulait sortir du rond point me double alors que je continuais, (il a touché ma voiture au niveau du phare elle est abîmée) il voulait pas reconnaître son tort ni remplir le constat je me suis arrêté on s'est accorché, j'appelle la police qui ne veut pas venir et me conseille de remplir le constat avec les données que je vois, j'ai vite pris son num de matricule, sur son pare brise j'ai relevé le nom de l'assurance et le numéro, j'ai amené cela à mon assureur qui m'a dit que ce n'était pas clair et aussi il ne pouvait rien me faire, j'insiste il me dit d'accord mais ça va prendre du temps, je lui laisse le constat et je pars

deux mois passent je reviens le voir et il était surpris il a oublié que j'avais déposé un constat qu'il a trouvé finalement en cherchant dans un tas derrière lui

énervé je lui demande on relève je suis allé chercher une autre assurance, me suis assuré tout risque cette fois

ma voiture est toujours accidentée je ne sais pas ce qui arrivera sur mon constat déposé chez mon premier assureur ni comment faire pour les réparations, j'ai eu des conseils de dire que je l'ai trouvé comme ça sur un parking,

merci pour vos avis et conseils

Par **razor2**, le **13/03/2010** à **10:08**

Entre parenthèse, le simple fait de s'arrêter ne suffit pas, le flic vous a menti, la jurisprudence est claire là dessus...

Car moi, je vous rentre dedans, je m'arrête, vous insulte, et je pars en trombe et d'après cet agent je n'aurais pas commis un délit de fuite? La bonne blague...

Par **tiger36**, le **13/03/2010** à **10:11**

eh bien c'est la réponse que j'ai eu, et je me retrouve avec la voiture fracassé et personne à poursuivre, mon garagiste aussi m'a dit qu'il avait la flemme de se prendre la tête il s'est débarrassé de moi de cette façon surtout un dimanche